

Analyse



**Exemples des diverses dimensions
de l'économie circulaire**

Économie écologique, écologie économique :(1/2) Exemples des diverses dimensions de l'économie circulaire

Afin de prendre la pleine mesure de ce que sous-tend le concept d'économie circulaire, cette analyse en présentera les diverses facettes de manière concrète, assortie d'exemples et de réalisations industrielles. Bienvenue dans un monde sans déchets, ou presque, pour lequel nos gouvernements mettent la main à la pâte !

En quelques mots :

- La fin d'un système de production et de consommation linéaire
- Les concepts clés de l'économie circulaire
- Des mises en œuvre concrètes
- Des engagements industriels en voie d'apparition

Mots clés liés à cette analyse : économie, production, durable, circulaire, écologie

1 Introduction

L'économie circulaire va bien au-delà du recyclage, comme vous allez le découvrir.

2 Circularité *versus* linéarité

Pour expliquer le concept d'économie circulaire, une première approche consiste à l'opposer intuitivement à l'approche linéaire, encore majoritaire à l'heure actuelle en dépit du développement des filières de recyclage.

Le linéaire, c'est donc un modèle (gourmand) de consommation des ressources qui se résume comme suit :

1. extraction (de matières premières) ;
2. production ;
3. consommation ;
4. élimination (déchets), une fois que le consommateur n'en a plus d'usage.

Comme si on tâchait d'aller au plus vite de la mine d'extraction à la décharge, dans une logique de « fin de vie » des produits et marchandises qui les composent.

La circularité offre, en contrepoint à cette vision, la recherche du chemin le plus long entre la mine et la décharge, par l'introduction d'une approche où l'objectif ultime est la disparition même de la notion de déchet.

Si les motivations présentées sont avant tout économiques, la conceptualisation de la circularité est belle et bien nourrie par une réflexion sans concession. La terre est une maison fermée, une maison dans laquelle, si on continue de produire des déchets, les problèmes de stockage, de pénurie, de pollution feront qu'à terme elle ne sera plus viable.

3 Circularité : les concepts clés

3.1 Une économie conçue sans déchets

Les produits sont conçus de manière à optimiser le démontage et la réutilisation. Cette approche se distingue donc très nettement de la logique de déchets et même, dans une certaine mesure, du recyclage. Car ce dernier n'est envisagé que dans le cas d'un minimum de ressources pour lesquelles la réutilisation, la réparation ou la remise à neuf n'est plus envisageable.

3.2 Distinguer strictement les biens consommables des biens durables

Dans une approche circulaire, les « biens consommables » doivent être majoritairement fabriqués à partir d'éléments biologiques (renouvelables), ou à tout le moins non toxiques et pouvant retourner sans danger dans la biosphère après, si possible, une cascade d'usages successifs. Ce n'est pas le cas des « biens durables » dont la composition intègre des éléments qui ne sont pas biodégradables (métaux, plastiques...). Bref, les biens consommables doivent être conçus dès l'origine en fonction de leur réemploi et de leur reconditionnement.

3.3 L'énergie est renouvelable

L'énergie utilisée dans les cycles de production doit, quant à elle, être issue de sources renouvelables par nature. L'idée est de réduire drastiquement la dépendance énergétique de nos pays afin d'assurer la résilience du système économique en cas de chocs pétroliers ou autres¹.

3.4 Passer du statut de consommateur à celui d'utilisateur

Pour toute une série de biens à forte concentration technologique et technique, l'acheteur consommateur deviendrait un acheteur de « droit d'utilisation ». Ceci est à la base d'une révolution dans la nature contractuelle qui prévaut à ce jour dans les relations entre l'industrie et ses clients. En clair, je n'achète pas, par exemple, une voiture (« MA voiture »), mais je loue du temps d'utilisation de véhicule selon mes besoins (un petit véhicule électrique en semaine, un break pour un long week-end, une camionnette quand je déménage un kot), sans plus en être le propriétaire. La location et le partage prennent le pas autant que possible sur l'achat privé.

Derrière cette idée, la disparition d'un élément fondamental de la linéarité : l'obsolescence programmée. En effet, à partir du moment où l'entreprise ne vend plus des biens mais les « met à disposition » à travers des contrats de location, son modèle économique se transforme radicalement. Pour dégager du bénéfice, il ne s'agit plus de vendre plus et plus vite, mais de proposer des produits performants, durables, faciles à réparer et à mettre à jour. Seule cette approche permet, en effet, de maximiser la marge bénéficiaire en limitant les coûts de maintenance d'un parc de biens (voiture, photocopieuse, tapis anti-poussière...) d'usage partagé.

3.5 Un dessin plutôt qu'un long discours...

Dans la figure 1, les concepts décrits plus haut sont traduits de manière imagée. **La moitié droite** illustre le cycle de **production/consommation des biens durables** (contenant des matières premières rares, non renouvelables...) où les boucles, de plus en plus larges, représentent les cycles de moins en moins « efficaces », allant de la simple maintenance jusqu'au recyclage en passant par le réemploi et le reconditionnement.

La moitié gauche illustre le cycle de **production/consommation des consommables**, basé quasi exclusivement sur des matières biologiques qui, une fois utilisées/digérées, retournent à la terre (engrais.../compostage et autre décomposition anaérobie – bio-gaz).

1 Nous invitons le lecteur à lire la deuxième analyse consacrée à ce thème, qui approfondit notamment les risques auxquels s'exposent les pays importateurs de matières premières.

Déchets de brasserie

Dans un autre secteur, celui des brasseries, des projets sont à l'étude pour vérifier si certains déchets pourraient servir de « fibre » utilisable dans les imprimantes 3D. Beaucoup d'autres idées encore sont en voie de développement ou d'apparition, telle que la très médiatique bière bruxelloise⁴ élaborée à partir de pains invendus provenant de grandes surfaces. Une demi-tonne de pain est utilisée pour un brassin de 4000 l, soit une tartine et demie par bouteille de 33 cl. À noter que le pain est récolté par une entreprise d'économie sociale avant d'être traité (coupé et presque grillé) pour son utilisation brassicole.

Déchets de recyclage

En Wallonie, l'entreprise Comet Traitements⁵, du reste récompensée par le prix belge de l'Économie circulaire en 2016 par ECOCIR⁶, a mis au point une solution technologique qui convertit les résidus organiques de broyage (qui sont des déchets de l'entreprise elle-même active dans le recyclage) en un carburant valorisable sous forme d'énergie. Ce procédé exploite également les résidus carbonés issus de ce traitement ainsi que les fractions de métaux encore présents... On a bien affaire ici à une action qui s'inscrit dans l'objectif de réduction drastique des matières considérées comme déchets « purs et durs ».

Déchets d'eau

Irisphère accompagne les entreprises des parcs d'activité bruxellois dans le développement de partenariats écologiques win-win en matière d'énergie et autres ressources. Ce projet se fonde sur le concept de la « symbiose industrielle », dont le cas le plus emblématique est celui de Kalundborg, au Danemark⁷. L'idée est que, regroupées sur un même site industriel, les entreprises sont complémentaires dans la mesure où le déchet de l'une devient matière première ou énergie de l'autre. Une entreprise thermique dont le déchet industriel est le gypse a pour voisine directe une fabrique de panneaux de plâtre, dont le gypse est la matière première. Au nombre des avantages de cette façon de procéder : la réduction des coûts et les diverses nuisances liées au transport. Autre exemple, la production excédentaire d'eau déminéralisée par une entreprise est mise à la disposition d'une entreprise voisine, qui améliore ainsi son procédé de nettoyage. CQFD !

Louer, partager plutôt qu'acheter...

Entre Cambio⁸, initiative portée par les opérateurs de transports publics belges (notamment), qui met en partage des véhicules à la demande ; Drive-Now⁹ basé sur le principe général de Cambio mais émane de la firme BMW ; BlaBlaCar¹⁰ qui facilite le covoiturage ; et CarAmigo¹¹ qui facilite la location de véhicule entre particuliers... on ne peut que constater que si tout le monde n'est pas encore prêt à prendre ces nouvelles habitudes de consommation, elles rencontrent toutefois un succès grandissant dans une large frange de la population.

Le reconditionnement n'est pas en reste

Le réemploi et le recyclage sont au cœur du réseau Ressources¹², la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la

4 Brussels Beer project, informations disponibles sur la bière BabyLone : <http://www.beerproject.be/fr/beers/15-babylone>

5 <http://www.cometgroup.be/listing/recyclage-metaux-non-ferreux/>

6 <http://www.ecocir.be/fr/awards.html#speakers-tabs5>

7 <http://fr.euronews.com/2015/06/26/symbiose-industrielle-le-modele-danois>

8 <https://www.cambio.be/cms/carsharing/fr>

9 <https://special.drive-now.com>

10 <https://www.fr.blablacar.be>

11 <https://www.caramigo.eu/>

12 <http://www.res-sources.be>

valorisation des ressources. Les filières sont nombreuses : du mobilier en passant par l'informatique, l'électroménager, le textile et les encombrants, ou – filières d'apparition plus récente – les matériaux de construction, les vélos, les GSM...

À Bruxelles, où la concentration en bureaux est élevée, se structure une filière des matériaux d'intérieur de bureau. Une entreprise propose de relooker le mobilier de bureau (tables, armoires, chaises) afin d'éviter son remplacement. À Namur, pour la confection de son mobilier, l'entreprise Raymonde¹³ utilise exclusivement du bois issu de meubles en fin de vie. Celui-ci est récolté, démonté, trié et nettoyé et provient principalement de la Ressourcerie namuroise.

4.2 Les Régions comme acteurs et facilitateurs de circularité, le Fédéral comme partenaire

Voici une brève présentation des propositions des mesures fédérales et des principaux programmes régionaux connus à ce stade.

Au niveau fédéral, en juin 2014, un groupe de travail a remis ses propositions¹⁴, que l'on peut résumer comme suit :

- aider à la définition d'objectifs chiffrés clairs et mesurer les progrès ;
- contribuer à la mise en place de nouveaux modèles d'entreprises innovants et performants ;
- permettre l'allongement de la durée d'utilisation des produits, de leurs composants et de leurs matériaux ;
- fournir de l'information aux différents acteurs concernés ;
- influencer le débat européen en la matière.

Il semble toutefois que ce soit surtout dans le volet « climat » du Gouvernement fédéral¹⁵ que se trouvent jusqu'à présent des objectifs clairs, dont le principal est qu'à l'horizon 2050 les émissions de gaz à effet de serre aient diminué d'au moins 80 % par rapport à 1990. L'atteinte d'un tel objectif implique, bien entendu, un soutien massif aux évolutions sous-tendues par l'économie circulaire.

En 2016, le cabinet de la ministre fédérale de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable publiait dans son rapport « Ensemble faisons tourner l'économie en développant l'économie circulaire en Belgique »¹⁶, une liste de 21 mesures favorisant cette transition.

En Flandre, on citera le « Vlaams Materialenprogramma »¹⁷ qui repose sur les 3 piliers suivants :

- le Plan C : Centre de l'économie circulaire, où il est possible de connecter, de rencontrer et stimuler les entreprises et les organisations intéressées ;
- le Centre de recherche sur les politiques de gestion durable des matériaux ;
- l'Agenda 2020 du programme « Flandre Matériaux »

En **Wallonie**, le Plan Marshall 4.0 veut engager la Wallonie sur la voie de l'économie circulaire.

13 <http://www.raymonde.be>

14 *Vers une Belgique pionnière de l'économie circulaire*, SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie et SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, juin 2014.

15 [www.climat.be/2050/getPdf?filename=Fiches+régionales & url... climat...](http://www.climat.be/2050/getPdf?filename=Fiches+régionales+%26+url...+climat...)

16 https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/econ-circ-fr-light.pdf

17 <http://www.plan-c.eu/en>

L'objectif annoncé est « de mener à bien des projets pilotes industriels de mise en application de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité, notamment en finançant des études sectorielles, des études de faisabilité et des prototypes. »¹⁸

Pour la **Région de Bruxelles-Capitale**, l'Institut bruxellois de gestion de l'environnement (IBGE) est à l'origine d'un plan assez ambitieux, répondant au doux nom de PREC¹⁹, pour « Plan régional en économie circulaire ». Les trois objectifs généraux présentés sont les suivants :

- transformer les objectifs environnementaux en opportunités économiques ;
- ancrer l'économie à Bruxelles afin de produire localement quand c'est possible, réduire les déplacements, optimiser l'utilisation du territoire et créer de la valeur ajoutée pour les Bruxellois ;
- contribuer à la création d'emploi.

5 Des projets de grande envergure industrielle

Si les exemples cités illustrent bien l'intérêt « écologico-économique », soulignons encore, avant de clore cette analyse quelques réalisations, et engagements industriels qui convaincront les plus sceptiques que de grands groupes, très pollueurs, peuvent tirer profit d'une telle évolution et que certains d'entre eux s'y investissent, d'ailleurs. Attention, toutefois ! Si la main droite de l'entreprise est devenue circulaire, cela ne signifie pas que la main gauche n'est pas restée strictement linéaire... Mais peut-être est-ce là le propre de tout processus évolutif ?

Derbigum (Belgique) : récupération, recyclage, plus long cycle de vie

La société Derbigum Belgique, spécialisée dans les solutions d'étanchéité pour toitures et terrasses²⁰, propose désormais une gamme qualifiée d'écologique. Pour ces produits, l'entreprise garantit une durée de vie de 45 ans (ce qui dépasse l'âge moyen admis pour ce type de revêtements) ; elle assure aussi la reprise des anciens matériaux lors de leur remplacement ; et, ce n'est pas le moindre de ses engagements, un recyclage à 100 % de celles-ci.

Michelin²¹ : recul de l'obsolescence programmée

Michelin, pour sa part voudrait que nous changions moins souvent nos pneus. Pour efficace qu'elle puisse être, cette démarche n'en est pas moins ironique, voire cynique. Comme vous le verrez, elle ne nécessite ni innovation, ni investissements nouveaux.

En effet, avec une pointe d'angélisme, Michelin déclare se mobiliser pour rallonger la durée d'usage des pneumatiques. En d'autres termes, la firme entend lutter contre l'obsolescence programmée – et donc pas sur la longévité intrinsèque du produit – en préconisant le retrait des pneumatiques à leur témoin d'usure à 1,6 mm plutôt qu'à 3 mm. Cette simple mesure, qui ne met pas en péril la performance du pneu, éviterait l'utilisation non nécessaire de 100 millions de pneus par an et la réduction de 9 millions de tonnes de CO₂ émises en Europe... On se demande bien qui a pu promouvoir le retrait des pneus à 3 mm... Mais « mieux vaut tard que jamais ! »

18 <http://planmarshall.wallonie.be/mesures/inscrivez-vous-dans-l%C3%A9conomie-circulaire-et-de-la-fonctionnalit%C3%A9-0>

19 <http://www.environnement.brussels/thematiques/economie-durable/programme-regional-en-economie-circulaire>

20 <https://www.derbigum.be/fr/etancheite/etancheite-ecologique>

21 Parmi les engagements phares annoncés par 33 entreprises dans un rapport de l'AFEP publié en février 2017 (Association Française des Entreprises Privées), nous avons pointé Michelin, p. 65.

L'Oréal²² : Trois grands objectifs : air – eau – déchets

L'entreprise s'engage, d'ici 2020 – ce n'est donc pas dans tellement longtemps – à atteindre notamment :

- **un réduction de 60 % des émissions de CO₂ par rapport à 2005, et un accroissement du recours aux énergies renouvelables** par l'implantation de projets de bio-méthanisation, biomasse, hydraulique..., ou l'achat d'énergie verte ;
- **une réduction de la consommation d'eau de 60 % par produit fini** par rapport à 2005 par une optimisation de la consommation et par la mise en place de projets de recyclage et de réutilisation sur les sites de production ;
- **une réduction de génération de déchets de 60 % en gramme par produit fini** par rapport à 2015 : la stratégie intègre notamment une réduction des déchets d'emballage liés aux transports, la limitation de la consommation et des pertes liées au processus de production, l'installation d'un système de retraitement des boues d'épuration sur les sites disposant de station d'épuration afin de réduire le volume des rejets et les coûts de leur transport et de leur traitement en aval.

*Olivier Jérusalmy
Juin 2017*

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des trois thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires classiques, l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteurs et consommateurs et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

Le Réseau Financité est reconnu par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.